

1. *Débitrice:* **Golf du Domaine du Brésil Goumoens-le-Jux SA**, 1376 Goumoens-le-Jux
2. *Déclaration de faillite:* 07.03.2003
3. *Procédure:* ordinaire
4. *Echéance pour la remise des créances:* 04.05.2003
5. *Remarques:* But: construction, gestion, exploitation et développement du Golf du Domaine du Brésil
Une administration spéciale provisoire de cette faillite a été désignée par Monsieur le Président du Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, à Yverdon-les-Bains, en la personne de Monsieur Jean-Claude Gaudin, directeur d'Intermandat S.A. Société Fiduciaire à Lausanne (Tel. 021 320 79 01).
Première assemblée des créanciers: jeudi 10 avri l2003, à 9 h., salle des conférences de l'office des faillites d'Echallens, Pl. Couronne 5, à Echallens.
Délai pour les productions des créances et autres droits: 4 mai 2003, à l'adresse: Intermandat S.A. Société Fiduciaire, Case postale 610, 1001 Lausanne.
La société faillie est propriétaire des immeubles suivants:
Goumoens-le-Jux: bien-fonds, parcelle no 44, fo 4, au lieu-dit "Poyat", en nature de pré-champ;
Goumoens-le-Jux: DDP, parcelle no 51, fo 4, au lieu-dit "Le Brésil", habitation avec affectation mixte, bâtiment, pré-champ et forêt;
Penthéréaz: DDP, parcelle no 286, fo 7, au lieu-dit "Flon de Chaux", en nature de pré-champ.
Office des faillites d'Echallens
1040 Echallens

(00936652)